

RUBSON

Barrière sous carrelage



Revêtement flexible pour la préparation de surface avant de carreler

- Prêt à l'emploi
- S'utilise dans toutes les pièces humides à l'intérieur de la maison
- Sans solvant

DÉFINITION

Revêtement prêt à l'emploi à base de résine synthétique pour préparer la surface avant carrelage dans les salles de bains, cuisines, toilettes, plans de travail,...

DESTINATIONS

Efficace sur tous supports traditionnels, même légèrement humides : béton, chape ciment, plaque de plâtre, béton cellulaire, bois, carreau de plâtre, panneau sandwich surfacé avec un enduit mortier...

AVANTAGES PRODUITS / BÉNÉFICES

- Protège contre l'humidité avant la pose du carrelage
- Flexible
- Prêt à l'emploi
- Sans solvant
- Applicable à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau
- Adapté aux sols chauffants
- Peut s'utiliser dans toutes les pièces humides à l'intérieur de la maison
- Peut s'utiliser sur murs et sols intérieurs
- Garantit l'étanchéité sous le carrelage
- Dispersion de hauts polymères et de résines synthétiques

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support

Nettoyer toutes les surfaces à traiter afin d'obtenir un support propre, sec et dépoussiéré.
Obturer les éventuelles fissures avec **Rubson Tous joints tous temps**.
Rectifier les zones dégradées avec un enduit adapté.

Application du produit

Première couche

Appliquer **Rubson Barrière sous carrelage** avec un rouleau à mèches longues ou au pinceau pour les angles.

Laisser sécher pendant 4 heures minimum.

Appliquer **Rubson Barrière sous carrelage** dans tous les angles (mur/mur et sol/mur).

Deuxième couche

Après environ 4 à 12 heures, appliquer la 2^{ème} couche afin d'obtenir une quantité minimale totale de 0,750L/m².

Laisser sécher pendant encore 24 heures pour que la surface soit apte à être carrelée.

Veiller à vérifier la compatibilité de la colle carrelage sur un revêtement en résine synthétique, ou procéder à un essai préalable.

Matériel et nettoyage du matériel**Matériel d'application**

Rouleau de peinture à poils longs, pinceau ou brosse.

Nettoyage

A l'eau.

CARACTÉRISTIQUES

Type de produit	Dispersion de hauts polymères et de résines synthétiques
Température d'application	+20°C
Température de service	+5°C à +30°C
Temps de séchage 1 ^{ère} couche	4 à 12 heures
Temps de séchage 2 ^{ème} couche	24 heures avant carrelage
Consommation	Environ 0,750L/m ² en 2 couches

Toutes ces données résultent d'essais effectués à une température de 20°C et à une humidité relative de 60%.

Couleur

Gris

CONDITIONNEMENT ET COLORIS

Rubson Barrière sous carrelage est disponible en seau de 4 litres.

STOCKAGE

12 mois dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé dans un local fermé, frais et à l'abri du gel.

Veiller à refermer soigneusement l'emballage après utilisation.

SÉCURITÉ – HYGIÈNE - ENVIRONNEMENT**CLP**

- Tenir hors de portée des enfants.
- En cas d'utilisation en vase clos, ventiler suffisamment pendant tout le temps de l'application et du séchage.

Rubson protection isolante ne comporte pas de substance dangereuse et ne nécessite pas d'étiquetage de risque selon la réglementation en vigueur.

Consulter la fiche de données de sécurité de **Rubson Barrière sous carrelage** disponible sur demande au 01 46 84 97 87 ou sur le site <http://mymsds.henkel.com>

Pour un traitement responsable des déchets : déposer les restes du produit et d'emballage dans une déchèterie locale.

Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé.

Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

Mise à jour de la fiche technique : Juin 2015

HENKEL France
SERVICE TECHNIQUE RUBSON

161, rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

Tél : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)

www.rubson.com



www.rubson.com

 **Qualité Professionnelle**